

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

CONSERVATEUR HORIZON 2025

Parts I (Institutionnelle) : FR0013230877

Ce Fonds est géré par **CONSERVATEUR GESTION VALOR** - société de gestion agréée en France

Siège social : 59 rue de la Faisanderie - 75 116 Paris. www.conservateur.fr. Appelez le 01 53 65 72 31 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Conservateur Gestion Valor en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Conservateur Gestion Valor est agréée en France sous le n° GP-04000018 et réglementée par l'AMF

Date de production du document d'informations clés : au 29/12/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce produit est un OPCVM

Durée

Ce produit dispose d'une date d'échéance

Objectifs

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annualisée, nette de frais, entre 3% et 4% à la date de maturité du fonds (31 décembre 2025). Cette performance annualisée sur les parts « I » est un objectif et n'est pas garantie. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion qui tiennent compte d'un risque potentiel de défaut d'un ou plusieurs émetteurs ; il ne constitue pas une garantie de rendement. Les éventuels défauts au-delà des estimations de la SGP pourraient obérer cet objectif de performance. L'horizon de placement recommandé est d'environ 9 ans, soit de la date de création du Fonds au 31 décembre 2025.

Le fonds est géré activement et de façon discrétionnaire ; le FCP n'est pas géré en référence à un indice. Il sera investi principalement dans des obligations européennes (UE) de maturité 2025 à taux fixes, variables ou indexées, émises par des entités publiques ou privées, sans contrainte de notation. Le fonds peut être investi de 0% à 60 % de l'actif net dans des obligations hors UE (OCDE).

La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations : le FCP pourra procéder à des arbitrages en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification ou d'anticipation d'une augmentation du risque de défaut d'un des émetteurs en portefeuille. Des arbitrages sont possibles, notamment en cas d'opération sur titres, de dégradation ou d'anticipation de dégradation de la qualité du crédit d'un émetteur. La fourchette de sensibilité du fonds évoluera entre 0 et 9.

- ✓ Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 100% en titres de créances ou produits de taux libellés en Euro et/ou en devises étrangères, sans distinction privé/public, sans contrainte de notation. Le FCP pourra être exposé jusqu'à 100 % de l'actif net en obligations spéculatives à haut rendement (« High Yield »). Le FCP n'aura pas recours à des obligations contingentes convertibles.
- ✓ Le Fonds peut être exposé au risque de change à hauteur de 10% maximum de l'actif net sur la Livre sterling et 30% maximum de l'actif net sur les devises de l'OCDE hors UE et Livre sterling.
- ✓ Le Fonds peut investir jusqu'à 100% en OPCVM français ou européens, en « UCITS ETF », ou en FIA français, européens ou étrangers éligibles, monétaires court terme ou obligataires pour gérer les liquidités du FCP notamment lors des souscriptions ainsi qu'en fin de vie du fonds. Or ces périodes, l'investissement dans ce type d'instruments restera accessoire (10%).
- ✓ Le Fonds peut être exposé aux marchés actions des pays de l'OCDE jusqu'à 10% maximum de son actif via des obligations convertibles, dans la recherche d'un surcroît de performance.
- ✓ Le Fonds peut recourir aux instruments dérivés ou intégrant des dérivés (Instruments Financiers à Terme simples uniquement) afin de couvrir le portefeuille au risque des marchés taux, crédit et de change et/ou de l'exposer pour gérer la sensibilité du fonds notamment lors des remboursements des titres de créance. Ces opérations seront effectuées sans recherche de surexposition dans la limite d'un engagement maximal d'une fois l'actif. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
- ✓ Le Fonds peut recourir aux dérivés de crédit (CDS) uniquement sur indices dans une limite d'exposition de 40% de l'actif net (en valeur absolue).

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour jusqu'à 18 heures 30 chez Conservateur Finance (J) et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative valorisée aux cours de clôture J+1, calculée et publiée en J+2 (soit à cours inconnu). Les règlements sont effectués à J + 3, J étant la date de centralisation. La VL est disponible sur Bloomberg.

Investisseurs de détail visés

Ce produit est à destination d'une clientèle non professionnelle et professionnelle, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle du produit. Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit comporte des risques de perte en capital. Ce produit n'est pas accessible aux investisseurs qui ont la qualité de « US person ».

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Les documents légaux (les statuts, le prospectus du fonds, la note d'information et, le cas échéant, son actualisation, le rapport annuel du dernier exercice, tout rapport semestriel ultérieur, le rapport ESG et le présent document d'informations clés en vigueur) sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site : www.conservateur.fr. Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à gycontrolinterne@conservateur.fr. Si vous ne disposez pas d'un exemplaire papier de ce document, vous pouvez l'obtenir gratuitement en le demandant à gycontrolinterne@conservateur.fr.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



←----- RISQUE LE PLUS FAIBLE -----> RISQUE LE PLUS ÉLEVÉ



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée. La catégorie de risque associée à cet OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- L'impact des techniques telles que des produits dérivés.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures de marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne d'un indicateur de substitution au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10000€		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (période de détention recommandée)
Scénario de tension	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	2897	4630
	Rendement annuel moyen	-71.03%	-31.96%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8376	8640
	Rendement annuel moyen	-16.24%	-7.05%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9630	9909
	Rendement annuel moyen	--3.70%	-0.46%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11143	11445
	Rendement annuel moyen	11.43%	6.98%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre 2018 et 2020.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre 2017 et 2019.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre 2016 et 2018.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 2 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10,000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de rendements possibles tels que calculés à partir de performances récentes. Les performances réelles peuvent être plus faibles.

QUE SE PASSE-T-IL SI L'INITIATEUR N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	666 €	765 €
Incidence des coûts annuels (*)	6.68 %	3.87 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,42 % avant déduction des coûts et de -0,46 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie (incluant les coûts de distribution de votre produit)		SI VOUS SORTEZ APRES 1 AN
Coûts d'entrée	3,0% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	300€
Coûts de sortie	3,0% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	291€
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,53% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	51€
Coûts de transaction	0,24% de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	24€
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0€

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 2 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (2 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.conservateur.fr/reclamations. Pour toute réclamation, il conviendra de s'adresser au Conservateur, Cellule de traitement des réclamations, CS 41685, 75 773 Paris Cedex 16 ou par voie électronique à reclamations@conservateur.fr ou en renseignant le formulaire de réclamation directement sur le site internet du Conservateur www.conservateur.fr/reclamations/formulaire-reclamation.

Ces informations peuvent également être obtenues auprès de notre Centre d'accueil Téléphonique au 01 53 65 72 31 ou sur demande écrite à l'adresse suivante : Le Conservateur, Cellule de traitement des réclamations, CS 41685, 75 773 Paris Cedex 16 ou par courriel à l'adresse électronique suivante : reclamations@conservateur.fr. Ces démarches sont gratuites et n'impliquent pas de renonciation à tout autre recours légal.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Il est important que vous lisiez intégralement la note d'information, qui vous est obligatoirement remise avant la souscription, et posiez toutes les questions que vous estimez nécessaires avant de signer le bulletin de souscription. Nous publions régulièrement des informations sur cet OPCVM ; vous pouvez les trouver sur notre site www.conservateur.fr.

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur notre site www.conservateur.fr/ Rubrique « nos-produits » / « placements-financiers » / « Liste des fonds » / jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part du fonds. La part n'a pas été soustraite ou n'a pas d'historique de plus de 12 mois, conditions réglementaires nécessaires à la publication d'une performance passée. Le fonds est classé « Article 6 » au sens du règlement SFDR.

En cas de désaccord sur la réponse donnée à la réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, à la suite, notamment, d'un nouvel examen de la réclamation, vous pouvez choisir de recourir au médiateur de l'AMF. Les coordonnées du médiateur de l'AMF sont les suivantes : Médiateur de l'AMF, 7, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02. Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

